

### \*\*\* FICHE SIGNALÉTIQUE \*\*\*

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 06/01/05

7900-212A

#### SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant : **W.R. Meadows du Canada**

**SIMD**

Adresse : 70, Hannant Court  
Milton, Ontario L9T 5C1

|Santé : 2 |

|Feu : 1 |

|Réactivité : 0 |

|Protection personnelle : |

Téléphone : (905) 878-4122

Urgence : 1-800-424-9300 Chemtrec

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,\*=chronique)

Classe de produit : Classe D, Division 2, Sous-division B, Matières très toxiques

Numéro d'identification du produit : 7900-212A

Identification du produit : **SEALTIGHT GARDOX – SCELLANT POUR JOINTS - PARTIE A**

Utilisation du produit : Scellant pour joints

#### SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH				
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1. Huile aromatique	64741-81-7	1-5	SO	SO	NE	NE	NE	NE
2. 1,2-Benzanthracène	56-55-3	0-1	SO	SO	NE	NE	NE	NE
3. Goudron de houille	65996-89-6	35-40	SO	SO	0.2 mg/m <sup>3</sup>	NE	NE	NE
4. Oxyde de calcium	1305-78-8	1-5	SO	SO	2 mg/m <sup>3</sup>	NE	NE	NE
5. Diphénylméthane diisocyanate*	26447-40-5	1-3	NE	NE	0.051 mg/m <sup>3</sup>	NE	NE	NE
6. Polyméthylène Polyphénylisocyanate	9016-87-9	1-3	NE	NE	0.005 ppm	NE	NE	NE

\* : Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Le composant 3 est identifié par le CIRC comme étant cancérigène ou potentiellement cancérigène. Le composant 2 est listé par le CIRC comme étant un produit cancérigène.

NE = Non SO = Sans objet

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

#### SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Liquide	Densité de vapeur	: > 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	: 1.24	Vitesse d'évaporation	: < 1 (Éther = 1)
Odeur/Apparence	: Couleur foncée, odeur organique	Pourcentage de volatile	: < 1 (en poids)
Pression de vapeur	: 3 x 10 <sup>-4</sup> mm	Point de congélation	: < 0 °C
pH	: SO	Point d'ébullition	: NE
Seuil de l'odeur	: ND	Coefficient de distribution eau/pétrole	: ND

#### SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Sources d'inflammation

Température d'auto-allumage : ND

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre

Point éclair et méthode : 120 °C

Sensibilité à un impact mécanique : Non

Limites d'inflammabilité : LEI : SO LES : SO

Sensibilité à une décharge électrostatique : Non

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

#### SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable

Sinon, dans quelles conditions :

Incompatibilité (matières à éviter) : Matières oxydantes, acides forts, bases fortes et contamination par l'eau.

Conditions de réactivité : Contact avec l'eau

Produits de décomposition dangereux : Oxydes et composés d'azote, toluène diisocyanate et traces de cyanure d'hydrogène.

Date de préparation : 06/01/05

7900-212A

\*\*\*FICHE SIGNALÉTIQUE\*\*\*

Date de préparation : 06/01/05

7900-212A

---

SECTION VI

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

---

**Voie(s) d'entrée :** Contact avec la peau et les yeux.

**Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :**

**CONTACT AVEC LES YEUX :** À cause de la présence des composants 1 et 3, ce produit est présumément modérément irritant pour les yeux. Les vapeurs et/ou le brouillard du produit peuvent aussi causer une irritation des yeux.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Ce produit est présumément modérément irritant pour la peau. À cause de la présence des composants 1 et 3, le contact prolongé ou répété devrait être évité à cause des effets chroniques potentiels.

**INHALATION :** À cause de la présence des composants 1 et 3, la surexposition aux vapeurs peut conduire à une irritation des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des concentrations notablement supérieures aux concentrations permises dans l'air, peut provoquer des effets toxiques aigus tels que des difficultés respiratoires, des convulsions et éventuellement une défaillance cardiovasculaire. À cause de la présence des composants 5 et 6, la surexposition répétée ou l'exposition à une dose massive unique peut provoquer chez certaines personnes une sensibilisation des poumons (asthme chimique) aux isocyanates, ce qui les amènera à réagir plus tard à des expositions dont le niveau sera inférieur à la valeur-seuil. La sensibilisation aux isocyanates peut être soit temporaire soit définitive. Une fois sensibilisée, un individu peut présenter ces symptômes au contact de poussières, d'air froid ou d'autres irritants. Cette sensibilisation des poumons peut persister durant des semaines et, dans les cas sévères, durant plusieurs années. Une fois qu'une personne est diagnostiquée comme étant sensibilisée aux isocyanates, aucune exposition n'est permise. Il est rapporté que la surexposition chronique aux isocyanates cause des lésions pulmonaires, incluant une diminution des fonctions pulmonaires, qui peuvent être permanentes. Une surexposition aiguë aux isocyanates peut provoquer des bronchites, des spasmes bronchiques et des oedèmes pulmonaires. Ces effets sont généralement réversibles. Des pneumonites chimiques ou hypersensibles avec symptômes grippaux sont aussi rapportées. Ces symptômes peuvent être retardés de plusieurs jours suite à l'exposition.

**INGESTION :** À cause de la présence des composants 1 et 3, ce produit peut causer une irritation du système gastro-intestinal accompagnée de nausées, de vomissements, d'une gêne abdominale et d'une accélération du pouls. Une défaillance cardiovasculaire peut survenir. La dose mortelle est d'environ 0.1 g/kg de masse corporelle.

**SIGNES ET SYMPTÔMES :** Les symptômes peuvent varier d'une irritation légère à modérée selon la concentration du produit et la durée de l'exposition. À cause de la présence des composants 5 et 6, la sensibilisation des poumons provoque des symptômes semblables à l'asthme : Serrement dans la poitrine, souffle court, sifflement et toux. Ces symptômes peuvent être immédiats ou retardés de plusieurs heures.

**Limites d'exposition :** Voir Section II

**Effet(s) d'une exposition chronique au produit :** À cause de la présence du composant 3, les travailleurs n'ayant pas une bonne hygiène personnelle et dont la peau est exposée de façon répétitive et prolongée à ce produit durant de nombreuses années peuvent voir apparaître une modification de la pigmentation de la peau, des tumeurs cutanées bénignes et dans certains cas un cancer de la peau. De plus, l'inhalation des vapeurs sur plusieurs années crée un risque de cancer des poumons. Les huiles aromatiques sont aussi potentiellement cancérigènes dépendant de la dose et de la durée de l'exposition.

Cancérogénicité : Oui

Toxicité de la reproduction : Non établie

Tératogénicité : Non établie

Mutagénicité : Non établie

Propriétés synergétiques : Aucune connue

---

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

---

**Équipement de protection personnelle :** Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

**Sécurité intégrée :** Ventiler tel que requis pour contrôler les concentrations de vapeurs – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation. Si l'exposition excède la LEP/VS, utiliser un masque filtrant approuvé NIOSH approprié.

**Procédure en cas de fuite ou de déversement :** Évacuer et ventiler la zone du déversement. Retenir le déversement pour empêcher la contamination du réseau d'eau. Porter un équipement de protection complet ainsi qu'un équipement respiratoire lors du nettoyage. GROS DÉVERSEMENT>> Si le contrôle temporaire des vapeurs est nécessaire, un lit de mousse de protéines (disponible dans la plupart des postes d'incendie) peut être placé sur le déversement. Les grandes quantités peuvent être pompées dans des contenants fermés mais non hermétiques pour être éliminées. PETIT DÉVERSEMENT>> Absorber avec de la sciure ou tout autre absorbant et placer dans des contenants ouverts. Ne pas créer de pression. Transporter dans un endroit bien ventilé (à l'extérieur) et traiter avec une solution neutralisante constituée d'un mélange d'eau et de 3 à 8% d'hydroxyde d'ammonium ou de 5 à 10% de carbonate de sodium. Ajouter environ dix (10) parties d'agent neutralisant par partie de produit déversé tout en mélangeant. Attendre 48 heures pour que le dioxyde de carbone soit éliminé.

**Élimination des déchets :** Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

**Équipement/procédure lors des manipulations :** Stocker dans un endroit sec. Toutes les mesures de sécurité décrites dans cette fiche signalétique doivent être observées lors de la manipulation des contenants vides.

**Exigences de stockage :** Stocker dans un endroit frais et sec, loin des sources d'inflammation. Garder les contenants fermés lorsque non utilisés.

**Information particulière sur le transport :** Aucune

---

Date de préparation : 06/01/05

7900-212A

\*\*\*FICHE SIGNALÉTIQUE\*\*\*

Date de préparation : 06/01/05

7900-212A

---

---

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

---

**CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer immédiatement les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins quinze (15) minutes en gardant les yeux ouverts. Faire un suivi médical sans tarder.

**CONTACT AVEC LA PEAU** : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Laver minutieusement la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

**INHALATION** : Si des symptômes respiratoires se développent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si des difficultés respiratoires se développent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

**INGESTION** : Diluer en donnant deux (2) verres d'eau à la victime à moins que celle-ci ne soit inconsciente ou très somnolente. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

---

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

---

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

---

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 06/01/05

Numéro d'identification du produit : 7900-212A